

**ETUDE DE VALORISATION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC**  
**DANS LE BOIS DE LOURDES**

**DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire rappelle l'étude qui a été engagée en partenariat avec l'ONF sur la valorisation de l'accueil du public en forêt communale de Lourdes. Cette étude portait sur le diagnostic paysager de la forêt de Subercarrère, haut lieu de fréquentation locale et touristique.

Ce diagnostic a fait apparaître l'inadéquation des aménagements et de l'équipement réalisé pour l'accueil du public sur le site et la nécessité d'engager une opération de rénovation afin de permettre de répondre aux attentes des visiteurs en matière de loisirs nature.

A cette fin, il est proposé aujourd'hui au Conseil Municipal d'engager avec l'ONF une deuxième phase d'étude destinée à définir des scénarii d'aménagement touristique tenant compte des publics visés et des produits correspondants, des grands principes de zonage, des réponses aux grands enjeux du site.

Le montant de cette étude, estimé à 5 262,40 € TTC, peut faire l'objet d'une aide financière de l'Union Européenne dans le cadre de LEADER +.

**PROJET DE DELIBERATION**

**Le Conseil Municipal, après avis de sa 5<sup>ème</sup> Commission :**

- 1°) adopte le rapport présenté,**
- 2°) décide de confier à l'ONF la réalisation d'une étude de définition de scénarii d'aménagement touristique en forêt de Subercarrère,**
- 3°) sollicite l'aide financière de l'Union Européenne (LEADER +),**
- 4°) autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.**